



# S'ENGAGER

## DANS LA RÉCONCILIATION ÉCONOMIQUE AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONE

---

DOCUMENT À L'INTENTION DES ENTREPRISES, ORGANISATIONS,  
ET INSTANCES POLITIQUES QUÉBÉCOISES



## Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec

Plusieurs entreprises, organisations et instances politiques du Québec souhaitent s'investir dans le mouvement de réconciliation économique et le renouvellement des relations d'affaires avec les Peuples autochtones, sans toutefois savoir comment s'y prendre. Comment bien faire les choses et surtout par où commencer ?

En 2021, les Peuples autochtones se sont dotés d'une vision d'avenir en matière de développement économique. Une vision dans laquelle leurs forces, conjuguées à celles de la communauté d'affaires et de la société civile du Québec, permettraient à toutes leurs ambitions de se concrétiser. Une vision, qui lorsqu'elle se réalisera, changera non seulement la situation économique des Peuples autochtones, mais aussi celle du Québec.

Inspiré de cette vision d'avenir et des constats observés depuis le début du mouvement du GCÉPAQ, ce document renferme des suggestions d'engagements ayant le potentiel de générer des retombées mesurables, tangibles et significatives pour une meilleure inclusion des Peuples autochtones à l'économie québécoise, notamment dans les domaines du développement économique, de l'emploi et de la formation, de l'entrepreneuriat, du logement et du tourisme.

# Table des matières

<b>Les 5 critères de qualité d'un engagement.....</b>	<b>4</b>
<b>1. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>6</b>
Mise en contexte .....	7
Exemples concrets .....	7
<b>2. L'EMPLOI ET LA FORMATION.....</b>	<b>8</b>
Mise en contexte .....	8
Exemples concrets .....	9
<b>3. L'ENTREPRENEURIAT .....</b>	<b>10</b>
Mise en contexte .....	10
Exemples concrets .....	11
<b>4. LE LOGEMENT .....</b>	<b>12</b>
Mise en contexte .....	12
Exemples concrets .....	13
<b>5. LE TOURISME .....</b>	<b>14</b>
Mise en contexte .....	14
Exemples concrets .....	15



# Les 5 critères de qualité d'un engagement

**Vous avez une idée inspirante que vous souhaitez transformer en engagement dans le cadre du mouvement du GCÉPAQ, mais vous vous demandez comment le formuler adéquatement? En partant du principe que toutes les idées sont bonnes, votre engagement gagne à être réfléchi pour que sa réalisation soit un succès sur tous les plans !**

Inspirés de la méthode SMART, voici les cinq critères de qualité à considérer pour vous aider à formuler un engagement optimal.

\*À noter que ceux-ci ne sont pas présentés en ordre d'importance. Chacun a une valeur égale dans l'élévation de la qualité d'un engagement.

## Concret

L'engagement est clair, spécifique et précise sans ambiguïté ce qui sera accompli.

## Profitable

L'engagement prévoit des retombées positives dont pourront bénéficier les Peuples autochtones.

## Aligné

L'engagement est pertinent et en cohérence avec la Vision d'avenir des Peuples autochtones.

## Collaboratif

L'engagement fait appel à la contribution et la participation des Peuples autochtones pour être réalisé.

## Rassembleur

L'engagement contribue au rapprochement et à la réconciliation avec les Peuples autochtones.

Dans un monde idéal, chaque engagement détiendrait ces 5 critères. Cependant, comme la réalité ne le permet pas toujours, nous vous encourageons à considérer le plus de critères possible. Un engagement fondé sur un, deux ou trois de ces critères, c'est déjà un gage de qualité !

Une étape essentielle avant de prendre un engagement est la réflexion qui y mène. **Sachez que nous sommes disponibles pour vous soutenir dès le début de votre démarche (réflexions initiales, questions, conseils, etc.).**



## 1. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Mise en contexte

#### Situation actuelle

Depuis longtemps, les Peuples autochtones sont mis à l'écart du développement économique et social au Québec, ou du moins n'y participent pas pleinement comme elles le devraient. Entre autres, cela nous empêche d'exercer notre droit de nous développer selon nos besoins. La situation actuelle ne permet pas d'éliminer l'énorme fossé qui sépare nos conditions de vie des Québécois.

Bien que notre population soit nombreuse dans certaines régions du Québec, notre participation aux réflexions entourant le développement demeure limitée (*parfois inexiste*nte).

Les enjeux liés à l'occupation et à l'exploitation des ressources du territoire empêchent les Peuples autochtones de participer pleinement aux projets de développement territorial et aux grands projets qui en découlent.

#### Vision d'avenir

Les Peuples autochtones sont reconnus comme des acteurs importants de l'économie du Québec — et non comme des minorités dont il faut tenir compte. Nous avons un accès juste et équitable aux opportunités qui génèrent des bénéfices économiques et sociaux durables, tels que les projets de développement territorial, d'exploitation des ressources naturelles et les grands projets qui en découlent.

Les entreprises autochtones font partie intégrante de l'économie régionale. Les grandes entreprises et les gouvernements ont des politiques d'approvisionnement favorisant le développement de nos entreprises et leur inclusion dans l'économie québécoise.

La main-d'œuvre autochtone est reconnue comme l'une des solutions à la pénurie de main-d'œuvre au Québec — nous sommes intégrés dans les stratégies de réponse au manque de travailleurs.



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS

## Exemples concrets

### 1. Partenariats et approvisionnement

- Ajouter des entreprises autochtones à la liste devos fournisseurs et/ou créer des ententes partenariales à long terme avec celles-ci.
- Ajouter dans les pratiques d'approvisionnementune clause encourageant l'achat auprès desentreprises autochtones.
- Rendre votre marché plus accessible auxentreprises des Premières Nations, Inuites et Métisses et augmenter les possibilités offertes auxentreprises appartenant à des Autochtones.

### 2. Concertation

- S'engager à créer une table de concertation locale en développement économique en collaboration avec les communautés autochtones avoisinantes.
- S'engager à échanger et communiquer sur une base régulière avec les élus des communautés des Peuples autochtones situées à proximité de votre municipalité ou de votre entreprise.
- Identifier un élu au sein de votre conseil ou un représentant de votre administration et lui attribuer la responsabilité des relations avec les Peuples autochtones.

### 3. Accessibilité et représentation

- Favoriser l'accessibilité aux régions éloignées en améliorant la qualité et la diversité du réseau routier et aérien.
- Augmenter la participation et la représentativitédes autochtones au sein des instances consultatives et décisionnelles.

### 4. Gestion du territoire et des ressources naturelles

- Conclure des ententes visant à résoudre les enjeux d'occupation du territoire et d'exploitation des ressources.
- Intégrer les connaissances traditionnelles autochtones dans l'élaboration des stratégies de mise en valeur et de protection du territoire et des espaces naturels.

## EXEMPLES D'ENGAGEMENTS RÉELS

**Hydro-Québec** élabore et met en action une stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones, en collaboration avec les acteurs économiques autochtones.

**Service des délégués commerciaux (SDC) d'Affaires mondiales Canada (AMC) pour le Québec et le Nunavut** assure une prestation de services aux entreprises autochtones prêtes à l'exportation, en plus d'inclure des entreprises autochtones du Québec dans le Répertoire des artistes et des créateurs autochtones et du Nord afin de promouvoir leurs créations et produits sur les marchés internationaux.

## 2. L'EMPLOI ET LA FORMATION

### Mise en contexte

#### Situation actuelle

Actuellement, plus du quart des travailleurs autochtones sont âgés entre 15 et 24 ans. Cette tranche d'âge représente une véritable force pour le Québec, mais aussi un groupe particulièrement vulnérable aux divers obstacles à l'emploi déjà vécus par les travailleurs de tranches d'âges plus âgées.

Plus de la moitié des travailleurs autochtones se disent dans une situation professionnelle incertaine. Cette précarité se traduit souvent par des emplois multiples, à temps partiel, saisonniers, occasionnels ou temporaires.

Cette précarité peut aussi se traduire par le facteur d'éloignement auquel une grande majorité des communautés autochtones est confrontée. L'accès à certains services se veut plus difficile comparativement aux grands centres (transport en commun, établissements de formation).

Plus d'une personne Première Nation sur cinq est victime de harcèlement ou de discrimination en milieu professionnel (CSSSPNQL, 2021).

La recherche d'emploi représente un défi majeur, avec de nombreuses personnes en âge de travailler restant sans emploi après des démarches infructueuses.

#### Vision d'avenir

Notre population, dont la moyenne d'âge est plus jeune que celle du Québec, fait partie de la solution pour combler la pénurie demain-d'œuvre à laquelle la province est actuellement confrontée. Le taux de chômage dans nos communautés a diminué considérablement grâce à la création de nouveaux emplois. Les jeunes sont soutenus dans la poursuite de leurs études et le taux de diplomation est à la hausse.

Nos membres et entreprises autochtones participent à la réalisation des grands projets de développement économique du Québec. Ils occupent des emplois de qualité dans diverses sphères d'activités.

Les entreprises du Québec sont sensibilisées à nos réalités. Nos membres sont intégrés efficacement aux équipes de travail. La communauté d'affaires s'appuie sur les connaissances de nos organisations afin d'assurer une bonne intégration de nos membres en emploi.

## Exemples concrets

### SUGGESTIONS D'ENGAGEMENTS

#### 1. Accès à l'emploi

- Accroître la représentativité et favoriser l'accès équitable pour les Peuples autochtones à des emplois, à des postes de direction et à des possibilités de perfectionnement professionnel.
- Favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des membres des Peuples autochtones, notamment les jeunes et les femmes.
- Soutenir l'avancement et la mobilité des employés autochtones dans tous les secteurs et niveaux d'emploi.
- Créer des postes destinés spécifiquement aux autochtones.

#### 2. Soutien aux étudiants

- Offrir des bourses aux étudiants autochtones pour encourager la poursuite des études.
- Offrir ou financer des emplois d'été aux étudiants autochtones.
- Développer ou soutenir la création de formations adaptées aux réalités linguistiques, culturelles, sociales et individuelles propices à la poursuite des études.
- Créer des stages destinés spécifiquement aux autochtones.

#### 3. Sensibilisation

- Offrir des ateliers de sensibilisation aux réalités autochtones à ses employés pour favoriser le maintien de milieux de travail inclusifs.

#### 4. Conciliation travail/vie personnelle

- Instaurer des mesures d'accompagnement et de soutien pour la conciliation travail/études/vie familiale des employés ou étudiants autochtones.

## EXEMPLES D'ENGAGEMENTS RÉELS

### Aluminerie Alouette

compte doubler le nombre d'employés en provenance des Premières Nations œuvrant pour elle d'ici 2028.



### L'entreprise ROACTION

**Côte-Nord** se dote d'une politique d'embauche de ressources autochtones.

### Mineraï de fer Québec

augmente l'insertion de travailleurs autochtones au sein de l'entreprise.



### 3. L'ENTREPRENEURIAT

#### Mise en contexte

##### Situation actuelle

Nos entreprises sont nombreuses et diversifiées, mais méconnues. Celles-ci sont actives principalement dans nos communautés et leurs services sont surtout utilisés par nos membres.

Plusieurs facteurs nuisent au développement de nos entreprises, notamment l'accès au financement complexe. Les taux d'intérêt sont plus élevés et certains actifs sont plus difficiles à financer dans les communautés. L'appropriation culturelle et identitaire a également un impact sur nos entreprises de même que sur leur accès aux contrats publics et privés.



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS

##### Vision d'avenir

Nos entreprises et l'apport économique en général des Peuples autochtones à l'économie du Québec sont connus et reconnus. Nos entreprises peuvent bénéficier des mêmes avantages que celles du Québec (technologies, accès au financement, etc.), leur permettant de croître et de prospérer.

Les entrepreneurs et entreprises autochtones évoluent dans des conditions qui leur permettent de se développer. Les grandes entreprises et les gouvernements ont des politiques d'approvisionnement tenant compte des spécificités de nos entreprises et favorisant la croissance de leurs capacités et leur inclusion dans l'économie québécoise.

## Exemples concrets

### SUGGESTIONS D'ENGAGEMENTS

#### 1. Soutien à l'entrepreneuriat autochtone

- Créer des bourses ou des concours pour encourager et faire rayonner l'entrepreneuriat autochtone, notamment l'entrepreneuriat jeunesse et féminin.
- Mettre en place des mesures incitatives, y compris du financement, des stages et des bourses, afin d'accroître la participation des Autochtones à la formation entrepreneuriale et à la certification.
- Soutenir le développement des capacités des entrepreneurs autochtones.
- Créer des conditions dans lesquelles les entrepreneurs autochtones peuvent prospérer à l'échelle locale et régionale par l'entremise de programmes de mentorat pour soutenir le lancement et la croissance de leur entreprise.
- Se doter d'un taux minimal annuel pour l'octroi de contrat à des entreprises autochtones.
- Développer des outils pour soutenir le repreneuriat (la reprise ou le rachat d'entreprises locales par des autochtones).

#### 2. Accès au financement

- Mettre en place des mesures permettant de faciliter l'accès au financement et aux produits d'assurances pour les entreprises autochtones.

#### 3. Promotion et visibilité

- Soutenir la promotion des produits et des services autochtones notamment par l'utilisation de l'identification IDIN spécifique à ceux-ci.
- Offrir des opportunités de réseautage et une visibilité aux entreprises et entrepreneurs autochtones dans le cadre de vos événements locaux ou régionaux.

#### 4. Collaboration et inclusion

- Créer une table de concertation pour favoriser l'inclusion des entreprises autochtones dans l'économie régionale.
- Élaborer une stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones, en collaboration avec les acteurs économiques et les nations autochtones.

### EXEMPLES D'ENGAGEMENTS RÉELS

L'équipe des marchés autochtones de la **Banque Royale du Canada (RBC)** conseille et accompagne les Conseils, les organisations et les entrepreneurs membres des Premières Nations & Inuit dans leur démarche afin de faciliter l'accès au financement.

La **Chambre de commerce et de l'industrie de Manicouagan** crée une table de concertation pour favoriser l'inclusion des entreprises autochtones dans l'économie régionale. Elle offre des opportunités de réseautage et une visibilité aux entreprises et entrepreneurs autochtones dans le cadre des événements locaux. Elle crée aussi un programme de mentorat à l'échelle locale pour soutenir le lancement et la croissance des entreprises autochtones.

## 4. LE LOGEMENT

### Mise en contexte

#### Situation actuelle

La forte croissance de la population autochtone génère toujours plus de besoins d'habitation, entraînant des problèmes comme l'itinérance et le surpeuplement.

En 2012, l'APNQL a constaté un besoin de **construction de 9 400 logements et de rénovation de 5 000 logements** (APNQL,2014). Faute de logement, de nombreux membres de nos peuples sont contraints de quitter nos communautés pour aller vivre en ville.

Les biens des Autochtones ne peuvent pas être saisis sur réserve, selon la Loi sur les Indiens. Cela complexifie l'obtention de prêts auprès d'institutions financières pour les entrepreneurs Premières Nations – leurs biens ne pouvant pas servir de garantie.

Certains types d'assurances, comme le cautionnement, nécessitent la prise de garanties. Cela complique l'accès des Premières Nations à ces assurances, qui sont essentielles pour soumissionner et réaliser de grands projets de construction.

#### Vision d'avenir

Le chantier de rattrapage prend son envol, et l'activité de construction dans nos communautés a considérablement augmenté. Les Peuples autochtones sont des acteurs importants de cet essor avec l'appui de partenaires engagés.

Nos membres ont accès à des logements sûrs, adéquats et sains, en quantité suffisante et répondant à leurs besoins. Ils ont accès à la propriété individuelle sans obstacle.

Les fournisseurs autochtones du domaine de la construction et des domaines connexes évoluent dans un environnement viable avec des perspectives qui vont au-delà du court terme ; des opportunités s'offrent à eux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos communautés.

## Exemples concrets

### SUGGESTIONS D'ENGAGEMENTS

#### 1. Accès au financement et à la propriété

- Instaurer des mesures pour faciliter l'accès au financement et à la propriété individuelle.
- Offrir des prêts aux individus ou communautés autochtones moyennant un coût d'emprunt, des délais, des critères d'approbation et des conditions similaires à ceux hors communauté.

#### 2. Construction et rénovation

- Appuyer financièrement (ou de toute autre manière) la construction de logements adaptés aux besoins et aux réalités de la population autochtone dans les communautés ou en milieu urbain.
- Soutenir la rénovation, la réparation et la décontamination de logements.
- Appuyer et simplifier le processus de construction de logements sociaux pour les autochtones en milieu urbain.

#### 3. Infrastructures partagées

- Établir des ententes avec une communauté autochtone avoisinante pour permettre le partage de services et d'infrastructures comme le réseau d'aqueduc, la collecte des déchets, l'éclairage des rues, etc.

#### 4. Hébergement et soutien aux populations vulnérables

- Créer des partenariats pour soutenir l'hébergement des personnes en situation d'itinérance ou à faible revenu.
- Soutenir des projets de logements sociaux abordables et culturellement adaptés destinés à certains groupes autochtones ciblés (logement de transition, foyers pour femmes et familles, hébergement pour étudiants, etc.).

### EXEMPLES D'ENGAGEMENTS RÉELS

La [ville de Gatineau](#) et la [ville de Kitigan Zibi Anishinabeg](#) s'unissent pour aborder les enjeux de logement. L'engagement vise à initier des discussions sur les logements-sociaux.



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS

La [ville de Montréal](#), dans le cadre de sa Stratégie de réconciliation avec les Peuples autochtones, met en œuvre un de ses engagements pris en 2023, notamment à travers un plan d'action en urbanisme.



CRÉDIT PHOTO – MATHIEU DUPUIS

## 5. LE TOURISME

### Mise en contexte

#### Situation actuelle

Il existe plus de 200 entreprises touristiques autochtones au Québec, réparties dans 17 des 21 régions touristiques et 40 des 55 communautés autochtones. Ces entreprises sont actives dans quatre grands secteurs d'activités : les arts et la culture, l'hébergement et la restauration, la nature et l'aventure, ainsi que la chasse et la pêche.

Toutefois, les entreprises touristiques autochtones rencontrent des défis qui limitent leur prospérité. Notamment, des difficultés d'accès au financement ou des difficultés liées à leur emplacement en région éloignée.

#### Vision d'avenir

Le tourisme autochtone continue de croître et est l'un des secteurs économiques les plus importants au sein de nos communautés. Incontournable, le tourisme autochtone est un vecteur de rapprochement fort et l'une des plus grandes forces de la destination touristique qu'est le Québec.

L'accès aux régions et aux communautés est grandement amélioré et les communautés autochtones sont bien visibles dans l'offre touristique du Québec. L'investissement en tourisme autochtone est facilité grâce à de nouveaux programmes dédiés à ce secteur.



## Exemples concrets

### SUGGESTIONS D'ENGAGEMENTS

#### 1. Visibilité

- Favoriser l'intégration et la représentativité des communautés autochtones dans l'iconographie et les points forts du tourisme local ou régional.
- Offrir une plus grande visibilité aux attractions touristiques autochtones dans les principales portes d'entrée du tourisme international, Québec et Montréal.
- Favoriser la présence des entreprises touristiques autochtones lors d'évènements à portée nationale ou internationale.
- Appuyer et promouvoir les entreprises touristiques autochtones officiellement reconnues par l'IDIN.
- Améliorer la signalisation et les indications vers les attractions touristiques autochtones ou vers les communautés situées à proximité.

#### 2. Accessibilité au financement

- Créer des mesures de financement plus accessibles en tourisme autochtone.
- Instaurer de nouveaux mécanismes de financement de type « garantie de prêt » permettant de pallier la non-saisissabilité des promoteurs sur « réserve ».

#### 3. Collaboration et partenariat

- Mettre en place un partenariat durable avec la communauté autochtone avoisinante pour favoriser les retombées mutuelles gagnantes à l'échelle locale.
- Collaborer avec des entreprises touristiques autochtones pour offrir des circuits touristiques locaux ou régionaux.

#### 4. Valorisation de la culture et des arts autochtones

- Soutenir la mise en valeur, le développement et le rayonnement des cultures autochtones, de ses artistes contemporains et de ses artisans.
- Appuyer l'organisation et la tenue d'évènements culturels et artistiques autochtones.
- Collaborer à la création et à la diffusion d'expositions sur l'histoire autochtones.

#### 5. Éducation et sensibilisation

- Intégrer des éléments d'histoire et de culture autochtone à la formation des guides.

## EXEMPLES D'ENGAGEMENTS RÉELS

La **Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)** collabore avec Tourisme Autochtone dans le cadre du Plan d'action secteurs stratégiques tourisme et loisir (PASTEL).

Le **Port de Baie-Comeau** développe un partenariat avec la communauté innue de Pessamit, dans le domaine du tourisme (croisières internationales) et du développement économique (co-investissement et soutien aux projets d'affaires des entreprises autochtones).



**Ce document a été développé par  
le Grand cercle économique des  
Peuples autochtones et du Québec**

**[grandcercle.ca](http://grandcercle.ca)**

**PUBLIÉ EN 2025**